

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS190

présenté par
M. Cherpion

ARTICLE 12

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« organismes »,

le mot :

« chambres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.